

Privilège—M. Diefenbaker

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. DIEFENBAKER—LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE À PROPOS DES CRÉDITS DU CONSEIL PRIVÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Même si, dans l'emportement et le feu du débat, on dit parfois des choses qu'on ne devrait pas dire, je ne suis pas de ceux qui souffrent d'hypersensibilité. Je puis comprendre que, dans l'emportement et le feu du débat, on fasse parfois des déclarations que nous regrettons tous, mais cela ne vaut pas pour le discours que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a prononcé jeudi dernier. J'allais soulever cette question vendredi, mais le premier ministre n'était pas ici. Hier, je n'ai pu être présent à cause de circonstances indépendantes de ma volonté. Je la soulève donc aujourd'hui pour qu'aucun préjudice ne soit porté à mes droits et à ceux de la Chambre d'être protégés contre des diatribes et des déclarations qui n'ont aucun rapport avec les faits.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Jeudi, l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) et le gouvernement ont convenu d'interventions de 15 minutes pour le débat qui allait avoir lieu. Le premier ministre a demandé à parler en premier.

Des voix: Non.

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: Ce n'est pas vrai.

M. Diefenbaker: J'ai touché un point sensible là-bas, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas lu tout le discours. J'en ai étudié une partie. Pour expliquer les dépenses folles, inutiles et excessives, le premier ministre a décidé de suivre la pratique à laquelle on a parfois recours de présenter autre chose que les faits. Il m'a traité de pêcheur. J'ai pêché dans différentes parties du monde et, chose intéressante...

Des voix: Règlement!

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais eu un tel auditoire.

Une voix: Cette fois, vous en avez des gogos.

M. Diefenbaker: Les déclarations faites à mon égard, bien qu'elles ne puissent être qualifiées à la Chambre des communes de machiavéliques—encore que le premier ministre se soit toujours déclaré l'héritier de la pensée politique de Machiavel—Machiavel disait que les mensonges ont leur importance—les mensonges ont fatalement leur utilité. J'ai approfondi cette remarque. Le premier ministre était à même d'expliquer comment il se fait que son personnel ait quintuplé depuis son arrivée au pouvoir

[M. l'Orateur.]

en 1968 et que le budget du Conseil privé se soit multiplié par 39 pour atteindre près de 20 millions de dollars maintenant.

Monsieur l'Orateur, j'ai parlé de pêche. Il y a à Fiji un poisson...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne voudrais pas priver injustement le très honorable député de son droit de parole, mais il semble que nous passions de la question de privilège à un débat. Le très honorable député pourrait-il en venir à l'essentiel?

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je voulais simplement citer un exemple. Il y a à Fiji des poissons qui, en cas de danger, sécrètent un liquide noir pour se dissimuler.

Le premier ministre a fait un certain nombre de déclarations que je vais citer. A propos des deux automobiles de \$80,000 qu'il a à sa disposition, il a déclaré:

Je me rappelle justement, en entendant le très honorable député dire qu'en possédant ce genre de voiture...

Il aurait dû dire «ces voitures».

... je montre des symptômes de paranoïa...

Je n'ai jamais dit cela, monsieur l'Orateur, mais je suis étonné qu'il soit parvenu à une telle conclusion. Il a poursuivi en ces termes:

... que lui-même avait fait construire à grands frais pour les contribuables, un abri antibombes au n° 24 de la promenade Sussex.

Il poursuivait:

Il n'en demeure pas moins qu'il avait fait construire cet abri aux frais de la population et que cela avait représenté un montant considérable.

Je veux donc commencer par...

Une voix: Commencer?

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il n'y a donc rien pour faire taire ces coupables? Ce coûteux abri a été installé à la suite d'une décision prise en diverses régions du monde. Le coût astronomique de cet abri dont a parlé le premier ministre a été estimé au début à \$1,100, puis chiffré hier par le ministère des Travaux publics à \$400. Le premier ministre a comparé cette dépense aux \$160,000 qu'ont coûté les deux dreadnoughts. Et le ton s'est dégradé au fil du discours. C'est ainsi que le premier ministre déclarait, comme en fait foi la page 6010 du hansard:

● (1510)

... le très honorable député a parlé du lac Harrington. Je pense que c'est une autre allusion malheureuse, parce qu'il a, je suppose, pendant son mandat, fait main basse sur une superficie de terrains comme aucun particulier ne l'a jamais fait au Canada. C'était quand il a décidé que la propriété du lac Harrington et les bâtiments qui s'y trouvaient devraient devenir la résidence s'éte du premier ministre, je ne crois pas qu'aucun des membres de mon parti, qui siégeaient alors ait critiqué cette décision. Il ajoutait des milliers d'acres de terrain pour son propre plaisir.

J'ai été renversé le lendemain en lisant le hansard.

Je n'ai rien eu à voir dans l'achat de ce terrain. La Commission du district fédéral l'avait acheté en 1951, sous le gouvernement du très honorable Louis St-Laurent.

M. Baldwin: Justin avait raison.